

Ault

L'Union des chasseurs s'engage pour maintenir le gibier

L'Union des chasseurs d'Ault s'est réunie en assemblée générale samedi, à la maison des associations (MDA), sous la présidence de Claude Longuet. Le bilan financier témoigne de leur engagement pour la préservation du gibier. Plusieurs investissements ont été réalisés dans ce sens : installation de 11 abreuvoirs, achat de 2,5 tonnes d'aliments pour animaux, acquisition d'une couveuse pour les œufs de perdrix et faisans, mise en place de cages de « pré-lâcher ».

Pas de perdrix

La saison a été aussi marquée par le lâcher de 143 faisandeaux, dont 66 sont nés en couveuse et 100 perdreaux, le Groupement d'Intérêt cynégétique a offert 17 oiseaux. Face à la baisse de reproduction des perdrix, les chasseurs ont pris



Le président Claude Longuet, lors de l'assemblée générale.

la décision de n'effectuer aucun prélèvement cette année. Il a été également rappelé que pour des raisons de sécurité, le tir à cartouches est interdit à Ault, seul le plomb est autorisé, ce qui exclut le tir sur le gros gibier tel le chevreuil. Concernant la lutte contre les animaux dits nuisibles, deux re-

nards 208 corbeaux, 124 corneilles ont été capturés.

D'autres points ont été évoqués, suite à une réunion avec la mairie. Le bâtiment de la MDA étant vendu, les chasseurs y resteront encore dix mois avant de rejoindre l'ancien centre médico-social l'été prochain. Des panneaux « Chiens tenus en laisse » seront installés sur tout le territoire. Les barrières détériorées seront remplacées par d'autres en acier. Le chemin communal du cimetière sera reprofilé et bouché. Des plantations d'arbustes sont prévues sur 700 mètres, chemin de la Solette et près du cimetière. ●

Cécile Pocard 18.9.2025